

Présents : tous

Secrétaire de séance : Mme Croizé

Début du Conseil : 20h30

Ordre du jour : Travaux église

Point sur l'école

Aménagement sécurité Rue St Hubert RD159

Point sur le Clos St Hubert

Jeux plein air

Questions diverses

L'école

Structure :

Mme Jude rend compte de la rentrée des classes qui s'est effectuée correctement.

Répartition des élèves par niveaux :

Classe de Brignancourt :

13 Grande Section/10 Cours Préparatoire.

Classes de Santeuil :

13 PS/ 15MS ; 8CP/14CE1 ; 17CE2/5 CM1 ; 5CM1/20CM2.

L'évolution des effectifs restent à la hausse.

Quotidien :

Mme Michel sera prochainement en congé maternité.

Les menus de la cantine sont désormais bio et circuit court pour 20% (fournisseur : S.A.G.E.R)

Les travaux qui restent à effectuer sont prévus sur la période des vacances scolaires d'octobre.

M. Le Maire rappelle les montants des subventions auxquels le projet peut prétendre, à savoir :

Une subvention de l'état déjà accordée au titre du DETR : 80 000 euros, sur factures à utiliser dans les deux ans.

Une subvention du département, en cours. À ce jour l'Education Nationale a émis un avis réservé au motif que le projet n'est pas assez construit.

M. Le Maire propose de faire procéder à un levé topographique qui s'avérerait un outil utile à la poursuite de la réflexion sur l'implantation d'une future classe.

Le coût s'élèverait à 1600 euros environ.

Le conseil municipal adhère à cette proposition.

La passerelle

Réfection : Le devis s'avère plus élevé que prévu.

La dépense se trouvant ainsi hors budget, les travaux sont remis au prochain exercice budgétaire.

Sécurité : Seuls les travaux de mise en sécurité seront réalisés.

L'église

Rappel du coût : part communale de 40 750,08 € et 78 145,00 € de la DRAC, 39 531,69 € du Conseil Départemental et 39 531,69 € du Conseil Régional, soit un total de 197 958,46 €.

Réception : Les travaux donnent satisfaction.

Reste à effectuer : la mise en conformité de l'électricité.

A venir, un rendez-vous avec l'architecte des monuments historiques M. Pierre Weiler concernant la tranche suivante des travaux : contreforts et ravalement de la face nord/ revêtement du chemin d'accès.

Le lotissement rue St Hubert

M. Le Maire informe de la construction d'une première maison rue St Hubert et rappelle que conformément au P.L.U la commune doit fournir : 2 piliers portail / poutre / muret technique. Et pour la clôture arrière : poteaux acacia/ grillage à mouton.

Les jeux de plein air

La réalisation est terminée M. Rolland en rappelle les éléments :

Implantation du nouveau jeu

Sol d'assise pour nouveau jeu et balançoire

Implantation d'une table de pique-nique, deux bancs et quatre râteliers pour vélos.

Implantation d'une clôture afin de sécuriser l'espace.

A venir : pose d'un ressort pour accompagner la fermeture du portillon, remise en place du tourniquet, du grand toboggan sous réserve de lui trouver une place adéquate et fin du remplissage du bol.

Aménagement voirie

Rue St Hubert : Chicane de sécurité prévues. Les travaux sont du ressort du département sur cette RD.

Rue de la jeunesse : Le dispositif affecté par les travaux sera réhabilité à leur terme. En attendant des glissières de sécurité rouges et blanches vont être implantées.

Questions diverses.

Gué de la Viosne : Mme Jude informe le conseil qu'elle travaille à finaliser le dossier.

Une réflexion s'avère nécessaire concernant les animaux dans les bâtiments locatifs de la commune.

Mme Croizé transmet les coordonnées de l'entreprise HAZIEL qui propose des logiciels de gestion de cimetière.

(tél : 06 15 78 21 71 ; adresse : Immeuble Ordinal 12 rue des Chauffours CERGY 95000, email du président de la société : pascal.harnois@haziel.fr)

La séance est levée à 22h30